

CHAP II : LES ESPACES PRODUCTIFS EN FRANCE

Secteur Primaire : production de produits bruts.

Secteur Secondaire : Transformation de produits bruts en produits fini ou semi-finis.

Secteur Tertiaire (ou services) : Production de services sans fabrication d'objets matériels.

Tertiaire supérieur : Services de haut niveau technique ou intellectuel avec un personnel très qualifié.

A) LES ESPACES AGRICOLES

Agriculture biologique : agriculture qui respecte l'équilibre naturel et n'utilise ni produits chimiques, ni OGM.

Agriculture productiviste : Agriculture intensive recherchant des rendements élevés avec des engrais chimiques et des pesticides.

Elevage hors sol : Elevage intensif dans des bâtiments clos utilisant des aliments achetés à l'I.A.A.

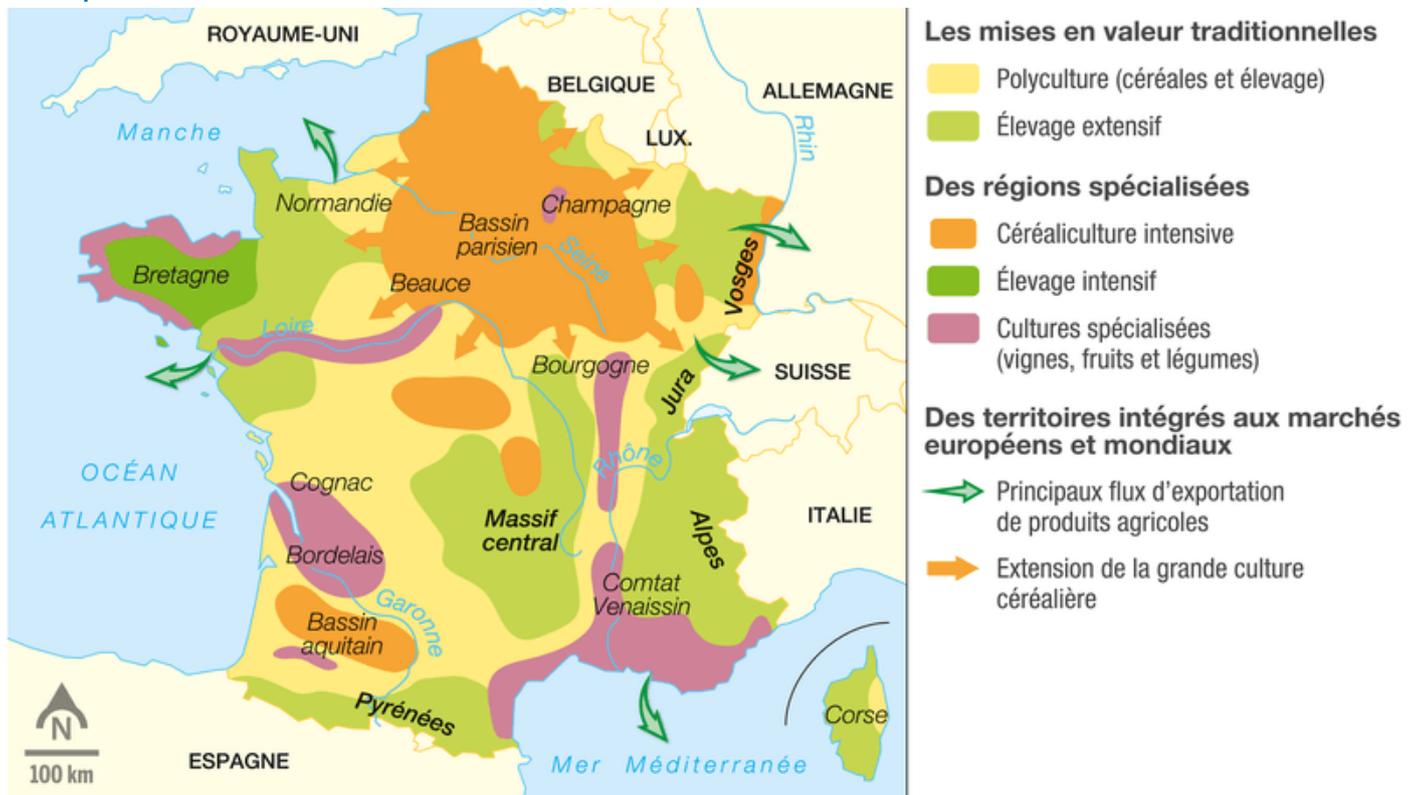
Industries Agro-Alimentaires (I.A.A.) : Industries qui transforment, exploitent et conditionnent des produits agricoles.

Marché d'Intérêt National (M.I.N.) : Marché de gros (uniquement pour les professionnels) soutenu par l'Etat (Ex : Rungis).

Mondialisation : Mise en relation des différentes parties du monde sous l'effet de l'accélération des échanges de marchandises et de capitaux.

Politique Agricole Commune (P.A.C.) : Politique d'aides financières aux agriculteurs instaurées par l'UE pour leur assurer des débouchés sur les marchés mondiaux.

Carte 1 p.290



L'agriculture française s'est fortement développée depuis 50 ans avec les **engrais chimiques, la modernisation du matériel et la formation des agriculteurs.** Elle est devenue une **agriculture productiviste.**

Cela s'est accompagné d'une **aide de l'Etat avec la création des Marchés d'Intérêt National (M.I.N.) et de l'U.E. avec la Politique Agricole Commune (PAC) depuis 1962.** Les **espaces agricoles** sont aujourd'hui **spécialisés (céréales, élevage ou vignoble).**

La France est la **4^e puissance agricole mondiale**, avec une variété de produits dont certains comme le vin sont à haute valeur ajoutée. Elle est cependant **moins compétitive avec la baisse des prix mondiaux** et l'apparition de nouveaux concurrents à cause de la **mondialisation** et de l'Union Européenne (Argentine, Brésil, Espagne)

L'Industrie Agro Alimentaire (IAA) française transforme 80% de la production nationale et les **grands distributeurs** (Carrefour, Géant, Leclerc) **achètent les productions des agriculteurs** mais les tiennent sous **leur dépendance**.

L'augmentation des rendements a entraîné une **diminution du nombre des agriculteurs** (3% des emplois). Cela entraîne **une dégradation des paysages** avec la mise en friche des terres trop petites ou non rentables. **L'agriculture productiviste pèse sur l'environnement avec la pollution des sols et des nappes d'eau, la surexploitation des sols**.

De plus en plus de consommateurs souhaitent une **production de qualité (agriculture biologique)** au détriment de la quantité.

B) LES ESPACES INDUSTRIELS

Déconcentration industrielle : Transfert d'activités industrielles de la région parisienne vers les autres régions.

Délocalisations : Transfert d'activités économiques vers des régions du monde attractives à bas coûts de main d'œuvre.

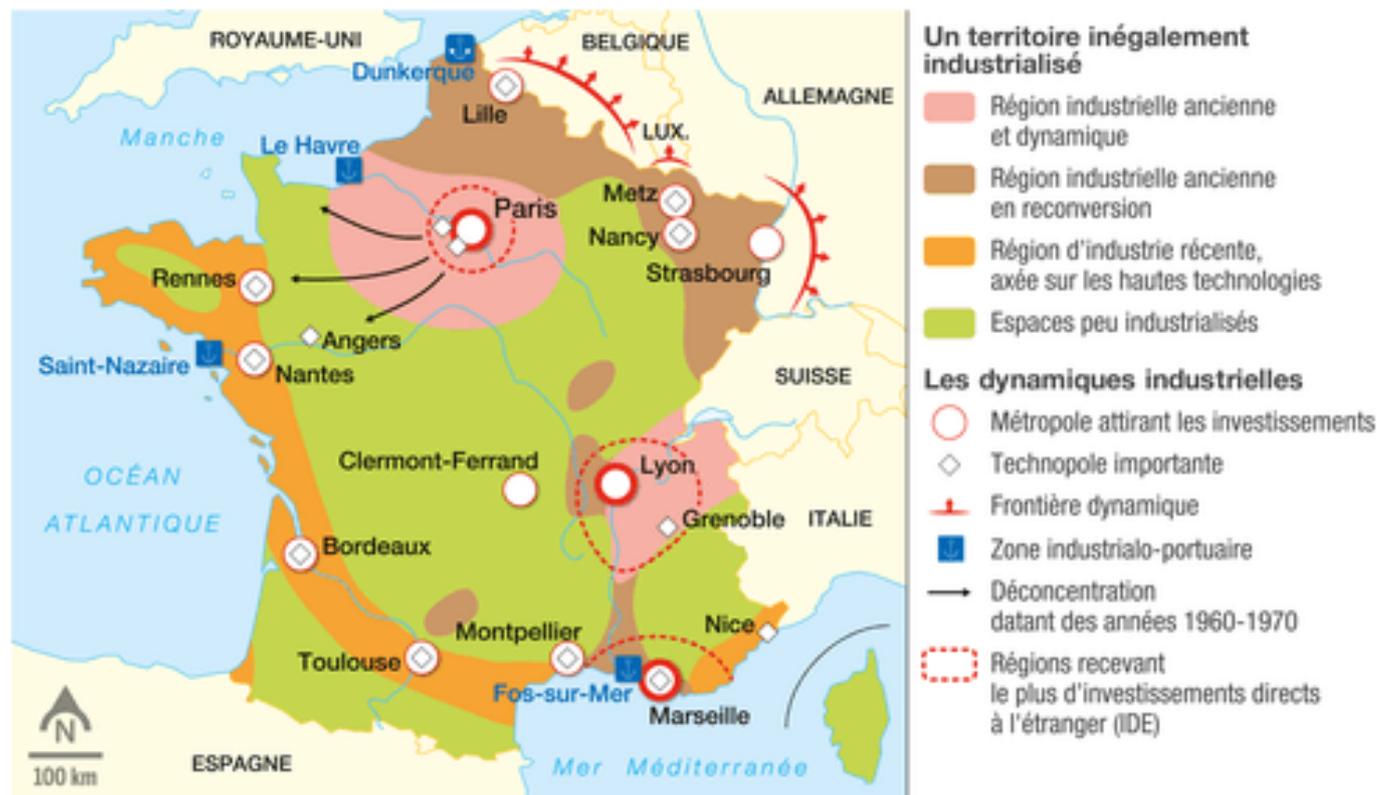
Friches industrielles : Ancienne usine laissée à l'abandon.

Hautes technologies : Industries de pointe en informatique, communication, biotechnologie et aéronautique.

Pôle de compétitivité : regroupement dans un même lieu d'entreprises, d'universités et de laboratoire de recherche pour des projets nouveaux.

Technopôle : Ville ou quartier regroupant des activités de hautes technologies et des centres de recherche.

Carte 2 p.291



Aujourd'hui, les **localisations industrielles sont éclatées sur l'ensemble du territoire**. Les **anciennes grandes usines** sont de moins en moins nombreuses et **sont à l'abandon (friches industrielles)**. Elles sont aujourd'hui de **taille plus modeste et imbriquées avec les autres activités économiques**. **L'intégration européenne accélère les délocalisations** vers les pays à bas coûts de main d'œuvre (Pologne, Slovaquie, République Tchèque...)

Aujourd'hui, la **localisation est basée sur une logique de compétence reposant sur une main d'œuvre qualifiée** dans un cadre agréable. Cela a **renforcé le poids des métropoles** avec la **création des technopôles** dans les **grandes**

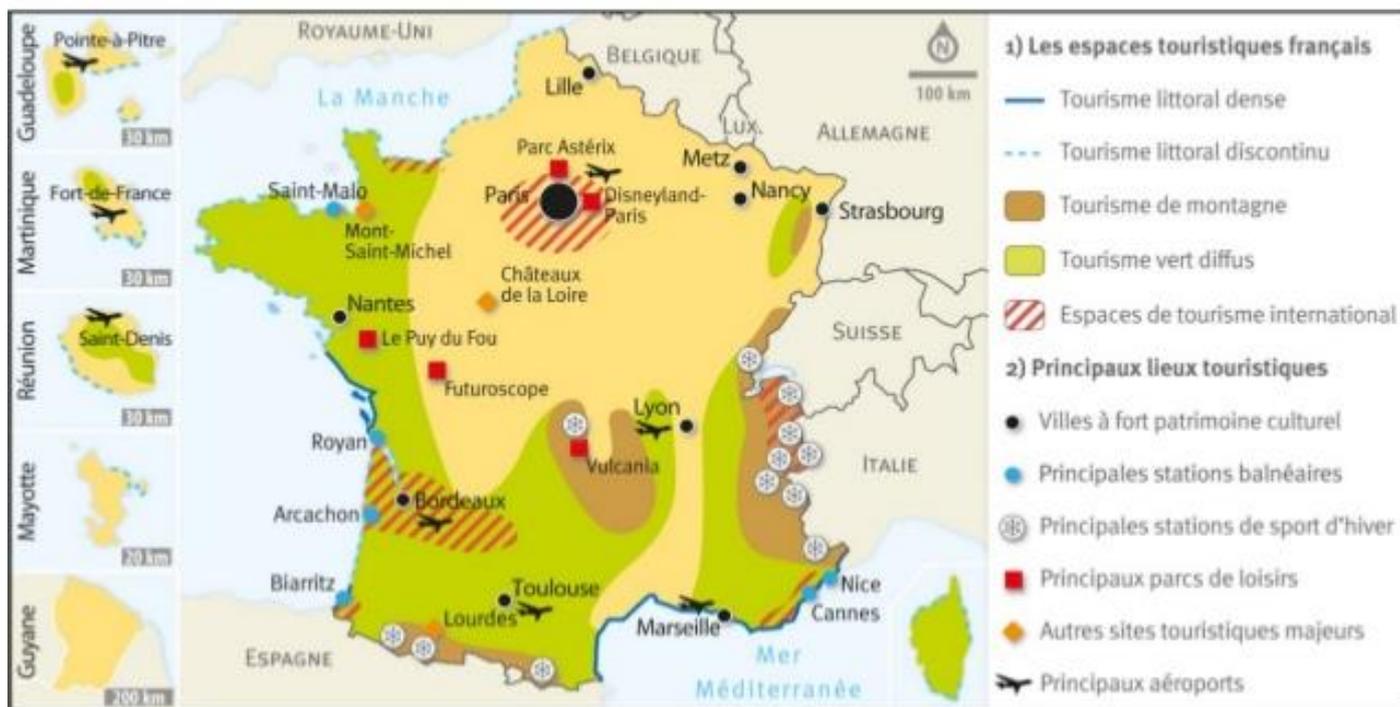
métropoles. L'Etat a favorisé la **déconcentration industrielle** par la mise en place d'une carte des **pôles de compétitivité (Ex : Toulouse-Aerospace Valley)** développée surtout vers le Sud et l'Ouest (littoralisation).

Depuis 1975, la **productivité des entreprises a triplé**, ce qui a entraîné une **baisse des effectifs (19% des emplois)**. Les **emplois** se situent surtout dans des **postes de commandement** ou de **conception (Ingénieurs)**. Les **succès de certains secteurs de haute technologie ou du luxe** cachent les **difficultés des secteurs de biens de consommation** durement atteints par la concurrence étrangère ou les **délocalisations** ce qui entraîne des suppressions d'emplois de moindre qualification.

C) LES ESPACES DE SERVICES

Les services (secteur tertiaire) rapportent **80% de la richesse du pays et 78% des emplois**. La **tertiarisation des activités atteint aussi l'industrie et l'agriculture** car elles utilisent des publicitaires, commerciaux, concepteurs, ingénieurs.

A l'échelle nationale, les **services sont présents** là où la demande est forte : les **métropoles et les lieux touristiques**. A l'échelle locale, ils **marquent le paysage** (écoles, banques, commerces, gares) ou **produisent des espaces spécifiques** (centres commerciaux, quartiers d'affaires, pôles technologiques). Les activités financières amènent la création de quartiers des affaires dans les grandes métropoles (**tertiaire supérieur**) mais entraîne une redistribution sociale de la population.



La France est la **première destination touristique de la planète** mais certains espaces ont plus une vocation touristique : **littoraux, massifs montagneux, Paris et sa région**.

Le **tourisme n'est plus une affaire saisonnière** avec la diversité des provenances internationales, l'augmentation du temps libre et du nombre de retraités. Le **tourisme marque le paysage avec la construction d'équipement** comme des ports de plaisance, des parcs hôteliers, des parcs d'attraction ou des parcs de stationnement. Ce sont les **stations intégrées**.

Cependant, le **tourisme** reste une **activité instable** à cause des risques de **chute de fréquentation** liés à des événements imprévus (**canicule, attentats islamistes de 2015-2016, épidémie de Covid 19 en 2020**). Les **revenus et l'emploi** de ce secteur connaissent alors une **baisse importante**.